



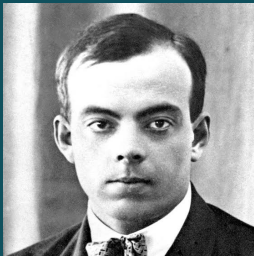
Rapport Moral et de Gestion



2023 |

DIRECTION GÉNÉRALE
261, Avenue Thiers à Bordeaux - ari-accompagnement.fr





“Si tu laisses tout fuir d’entre tes mains,
c’est que tu as renoncé à saisir.”

Antoine de Saint-Exupéry

Le projet associatif dans le contexte actuel

- Le reconsidérer régulièrement, à la lueur des évolutions sociétales et sectorielles (échanges à l'occasion des réunions d'instances dirigeance et gouvernance associatives).
- Réactiver les valeurs qui encadrent les actions au regard des nouveaux défis (recrutement de Médiateurs de Santé Pairs ; soutien apporté aux Groupes d'Entraide Mutuelle et à leurs animateurs ; systématisation des mutualisations associatives et inter-associatives).
- Diversifier les parties prenantes associées aux réflexions afin, notamment, d'adapter les réponses aux besoins évolutifs des personnes (étouffer le nombre de représentants du Collège « Usagers et partenaires institutionnels »).
- Pressentir les mutations et anticiper leurs effets, en les minimisant ou les décuplant, selon leur nature (arrivée de Médiateurs de Santé Pairs dans les équipes ; formation de ceux-ci et des professionnels qui les accueillent).
- Communiquer sur la « ligne associative » et sa traduction en matière d'engagements militants (alertes en matière de carence de solutions d'aval pour les personnes quittant les établissements et services associatifs).
- Envisager explicitement la collaboration inter-associative comme un « *catalyseur d'écosystèmes* » visant l'innovation sociale au bénéfice des personnes accompagnées. Cela suppose de concevoir des accords de « *co-compétition* » favorisant la collaboration, y compris en contexte de concurrence, pour l'obtention de subventions, par exemple.

PROJET ASSOCIATIF





CLIMAT SOCIAL & CULTURE ASSOCIATIVE



- Déployer le nouveau groupe associatif « Qualité de Vie et Conditions de Travail », et décliner concrètement ses premiers apports.
- Offrir aux animateurs ARI, mis à disposition des Groupes d'Entraide Mutuelle (Gem) et de l'habitat inclusif, un espace d'analyse de la pratique animé par Tim GREACEN, et des réunions régulières avec la Directrice R. H. pour éviter l'isolement et diffuser l'information associative.
- Travailler de conserve avec les 16 membres du nouveau Comité Social et Economique (10 titulaires et 6 suppléants).
- Coconstruire des accords d'entreprise et des Décisions Uniques de l'Employeur (DUE) bénéficiant au plus grand nombre et/ou réduisant les inégalités, notamment salariales (indemnité différentielle SMIC, par exemple).
- Acculturer les professionnels nouveaux arrivants au fonctionnement associatif : une journée annuelle consacrée à leur accueil, en présence de membres du Bureau, de Directeurs, de représentants du Comité Social et Economique, etc. seront systématiquement organisées.
- Fidéliser les acteurs bénévoles pour bénéficier de leurs compétences sur divers champs d'intervention.
- Des professionnels investis, garants de la qualité des accompagnements assurés par les établissements et services de l'ARI et acteurs de la mise en œuvre des projets.

ETAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS PASSÉS ET NOUVEAUX PROJETS

- Signature du second Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), tripartite et régional, résultat de trois ans de travail associatif.
- Inauguration du DITEP Plein Air de Mios, en présence de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, alors ministre déléguée chargée des Personnes en situation de handicap dans le gouvernement BORNE.
- Co-construction équipes ARI Insertion-Direction générale pour la conception et la rédaction à l'appel d'offres AGEFIPH
- Avancement des travaux au Relais pour une ouverture garantie lors du premier trimestre 2024.

CHOIX ET ÉVOLUTION DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS, PRIVÉS OU ASSOCIATIFS

- Entrée des Présidente et Vice-Présidente de l'association «D'une rive à l'autre » au sein du Conseil d'Administration de l'ARI.
- Recherche de tous les types de collaboration pouvant s'avérer des tremplins d'opportunités pour les personnes accompagnées (réponse aux Appels A Candidatures « Dispositif d'Assistance Projet et Parcours de Vie (APPV - Facilitateur) » et à celui de la Communication Alternative Améliorée). Sollicitation du Conseil Départemental pour un nouvel Habitat inclusif sur la Commune de Cenon.
- Participation assidue à de nombreuses instances au sein desquelles l'ARI fait valoir ses valeurs et pratiques, misant ainsi sur une intelligence collective au service des parcours et de leurs continuités (Cdaph ; Solicare ; Handamos ! ; PCO-TND ; AIRE).

Difficultés apparues ; défis à relever

- Complexité à faire vivre certains projets (Equipe Mobile Handicap psychique du SAMSAH Intervalle, antenne de Libourne ; Théâtre Artisse d'ASAIS ; Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAScol) du DITEP Saint-Denis, Antenne de Blaye, l'Escale estivale et l'Embellie depuis le DITEP Plein Air de Mios), principalement en raison des budgets contraints qu'ont à connaître les collectivités territoriales, services déconcentrés de l'Etat et autre établissement public administratif (ARS Nouvelle-Aquitaine).
- Tensions en matière de Ressources Humaines, particulièrement sensibles sur les territoires excentrés vis-à-vis de la Métropole bordelaise (Blaye, Mios, etc.). Nécessité de valoriser les avantages associatifs de manière à fidéliser les nouveaux venus.
- Formation de l'équipe comptable aux cadres normalisés des Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD). Il s'agit ici de répondre efficacement aux évolutions réglementaires permettant de retracer les informations bilancielle et garantir l'équilibre comptable pour chaque établissement et service associatif.
- Glissement, dans les meilleures conditions possibles, du Dossier Unique Dématérialisé de l'Usager/Patient (DUDUP) vers un outil associatif interopérable ; candidature en réponse à l'Appel A Projets « ESMS numérique » 2024, afin de le remporter et, partant, de faciliter cette transition.
- Poursuite de l'important travail associatif réalisé en matière d'amélioration continue de la qualité de l'offre servie aux usagers, sur la base du nouveau référentiel d'évaluation conçu par la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Parvenir, avec les équipes des structures TSA, au maintien ou à l'obtention du label délivré par la certification Cap'Handeo.
- Renouvellement de la certification HAS de l'Hôpital de Jour associatif l'Oiseau-lyre, grâce à la qualité du travail réalisé par l'équipe et à son engagement auprès de ses jeunes patients et de leurs familles.
- Diversification des sources de financement, notamment au travers des différents types de mécénat (financier, en nature et de compétence), afin de contribuer au lancement et au renforcement de l'impact de certains projets au bénéfice des personnes accompagnées (l'EMILE, Lauréat des Trophées de l'Innovation Sociale Groupe Arcade-VYV ; l'Appart' du dispositif d'habitat inclusif ; le SESSAD TSA « Les deux rives » doté de tablettes destinées aux jeunes, grâce au Lions Club de Blaye, etc.)

Sigles et abréviations

ABG 2017 : Autisme Bordeaux Gironde 2017

Ad'Ap : Agenda d'Accessibilité Programmée

ARS : Agence Régionale de Santé

ASAIS : Accueil, Soutien et Accompagnement vers l'Insertion Sociale

BP : Budget prévisionnel

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CSE : Comité Social et Economique

CTRA : Comité Technique Régional de l'Autisme

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

EDAP : Equipe Diagnostic Autisme de Proximité

EFE : Excédent de Financement d'Exploitation

ETP : Equivalent Temps Plein

EMILE : Equipe Mobile Inclusive par le Logement et l'Emploi

FRNG : Fonds de Roulement Net Global

GCSMS : Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale

GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle

GVT : Glissement Vieillesse Technicité

DITEP : Dispositif Intégré Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MDS : Maison Départementale des Solidarités

PCO TND : Plateforme de Coordination et d'Orientation pour les Troubles du Neuro-Développement

PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale

RSA : Revenu de Solidarité Active

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAPF : Sésame Autisme en Pays Foyen

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

TND : Troubles du Neuro-Développement

TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme

UEE : Unité d'Enseignement Externalisée

UNAFAM : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

ARI

Siège Social de l'ARI
Réalisation Direction Générale

261 Avenue Thiers, Bordeaux
05 56 33 23 90 - siege@ari-accompagnement.fr
<https://ari-accompagnement.fr>